

Termes de référence

Production d'un film documentaire

dans le cadre de la célébration des 30 ans de RCN Justice & Démocratie

1. Présentation de l'ONG et du contexte :

1.1 Présentation de RCN Justice & Démocratie

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une ONG belge créée en 1994, active dans le soutien à la justice et la prévention des conflits. RCN J&D défend l'idée que la justice est un pilier du vivre-ensemble, un levier de transformation sociale et qu'il existe une pluralité de modèles de justice. Pour servir la société et les personnes, la justice doit s'adapter aux contextes sociaux, économiques et culturels dans lesquels elle se déploie, elle doit être accessible à tous et instituer des normes et des pratiques positives garantissant les libertés et l'égalité devant la loi.

Cette vision de la justice nous pousse à valoriser, au-delà de la réponse judiciaire, l'ensemble des mécanismes aptes à résoudre durablement les conflits et à répondre aux besoins de réparation des victimes (médiation-conciliation, justice restaurative, justice transitionnelle...). Dans le contexte des sociétés africaines, l'ONG apporte une attention particulière au pluralisme juridique (droit/coutume), à une articulation constructive entre justice coutumière et justice judiciaire et au développement d'une justice plus intègre et respectueuse des droits humains. RCN J&D mène également un travail sur la mémoire des crimes internationaux et plus largement sur la sensibilisation à la prévention des conflits.

Nos leviers d'action :

- Agir en direction des acteurs de justice pour améliorer leurs capacités et leur sens des responsabilités
- Soutenir l'empowerment des citoyens et les acteurs de la société civile afin de connaître, défendre et revendiquer leurs droits, devoirs et responsabilités
- Créer des espaces de rencontre entre les professionnels de la justice, société civile, autorités administratives et coutumières et la population afin de collaborer et échanger leurs attentes en vue d'améliorer leurs pratiques respectives en matière de justice
- Mener des analyses, des études et un plaidoyer pour l'amélioration des cadres normatifs et des politiques de justice

L'ONG est actuellement active dans 6 pays : Belgique, Burundi, Burkina Faso, Maroc, République Démocratique du Congo et Rwanda.

1.2 Célébration des 30 ans de l'organisation

RCN J&D fêtera ses trente années d'existence le 28 octobre 2024. A cette occasion, il est envisagé d'organiser un événementiel dont le point d'orgue sera la présentation d'un film documentaire dans un lieu culturel de Bruxelles destiné à mettre en valeur l'organisation, tout en portant un message fort en direction du grand public, et en particulier des afro-descendants, des décideurs politiques, des acteurs de la justice, ainsi que de l'ensemble de nos membres, employé.e.s et nos partenaires de la solidarité internationale (partenaires techniques et financiers, ONGI, volontaires..).

2. Description de la prestation

La prestation recherchée vise à produire un film documentaire de 52 minutes sur base de productions audiovisuelles existantes et rendues disponibles par RCN J&D.

Il est spécifiquement attendu du prestataire de réaliser les tâches suivantes :

- Dérushage des productions audiovisuelles d'une durée totale approximative de 170 heures
- Préparation des pistes de scénarisation pour validation par le comité de pilotage du projet
- Scénarisation
- Montage de l'ours
- Proposition d'affinement du montage ours pour validation par le comité de pilotage du projet
- Montage, mixage, mastering et export

3. Le livrable attendu

Un film documentaire de 52 minutes sous-titré en français, néerlandais et anglais.

4. Profil du/de la/des prestataires

- Une expérience avérée dans le domaine de la production audiovisuelle et de la réalisation de films et de vidéo
- Des compétences avérées en rédaction de scénario et réalisation des films documentaires
- Avoir déjà réalisé des films documentaires en lien avec la justice et le contexte des Grands Lacs

5. Étapes et calendrier indicatifs

| Calendrier | Étapes |
|--------------|--|
| Mars-juin | Dérushage |
| Juillet | Scénarisation |
| Août-octobre | Montage de l'ours, mixage, mastering et export |
| 28 octobre | Lancement du documentaire |

6. Budget

Les offres financières devront préciser :

- Le nombre de personnes/jours prévus détaillé par phase/étape
- Le coût journalier demandé des consultant.e.s

7. Modalités de l'appel d'offres, procédure de sélection et délai

7.1 Contenu des offres

L'offre remise devra être constituée des éléments suivants :

- **l'offre technique comprenant :**
 - o une note de présentation de la méthodologie utilisée
 - o le profil du/de la prestataire ou de l'équipe retenu.e et les CV proposés en surlignant les expériences en lien avec l'objet de la prestation
 - o Une ou plusieurs références attestant des productions réalisées et/ou liens vers les productions
 - o le calendrier prévisionnel d'intervention, ainsi qu'une estimation des charges en nombre de jours de prestation
- **l'offre financière** comportant le budget global (HT et TTC) en euros et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, ...) présentés par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total.
- **Une déclaration sur l'honneur** signée par une personne habilitée à engager l'entreprise candidate et indiquant que celle-ci ne se trouve dans aucune des situations suivantes :
 - o 1 - Est en état ou fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire ou de concordat préventif, de cessation d'activité, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales.
 - o 2 - A fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle.
 - o 3. A fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, au sens de l'article 1 de la convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ; de corruption telle que définie à l'article 3 de l'acte du Conseil du 26 mai 1997 ; participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 2 de l'action commune 98/733/JAI; ou toute autre activité illégale qui porterait atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne.

7.2 Sélection du/de la/des prestataires

Les offres seront évaluées sur base de 3 critères :

- la qualité de l'offre méthodologique (30% des points)
- le profil, l'expérience et les réalisations antérieures du/des prestataire.s proposé.e.s (40%) ;
- le budget proposé (30%).

7.3 Principes éthiques

La prestation de consultance doit être réalisée selon les principes éthiques suivants

- **Anonymat et confidentialité**
- **Responsabilité**
- **Intégrité**
- **Indépendance**
- **Incidents.** Si des problèmes surviennent au cours du travail, ils doivent être immédiatement signalés à RCN J&D, à défaut l'existence de tels problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier l'impossibilité d'obtenir les résultats prévus par RCN J&D dans les présents termes de référence.

7.4 Modalités de dépôt des offres

Date limite de remise des offres par courrier électronique **au plus tard le 22 mars 2024** à l'adresse suivante : job@rcn-ong.be